

Présents : Roger GUESNERIE (Président), Claude ABRAHAM, Jean-Michel CHARPIN, Michel MASSONI, Joël MAURICE, Jean-Paul OURLIAC, Emile QUINET, Nicolas RIEDINGER, Lise ROCHAIX.

Assistaient également à la réunion : Benjamin DELOZIER (DGTrésor), Sylviane GASTALDO (CGI), Bérengère MESQUI (FS), Jincheng NI (FS).

1) Validation du relevé de décision de la séance du Comité du 10 octobre 2017 : Adoption à l'unanimité

2) Information sur dernières contre-expertises

Sylviane GASTALDO présente quelques conclusions relatives aux contre-expertises récentes de projets pénitentiaires et de couverture THD.

Pour les projets pénitentiaires, le ministère de la justice réalise une analyse stratégique, évoquant notamment les récidives, le rapprochement des familles... sans quantifier ces éléments ou proposer les indicateurs afférents. Il serait utile, avec l'appui d'un économiste au courant des expériences étrangères, d'aider le ministère à réfléchir sur l'option de référence et sur les évaluations des politiques du Ministère. Le bêta appliqué est par défaut de 1 (donc taux de 4,5 %), mais la réinsertion est liée à la situation économique (ce qui devrait conduire à une valeur < 1).

En ce qui concerne la THD, le secteur connaît une évolution technique forte, la fibre étant à terme concurrencée par la 5G. Une des valeurs tutélaires provient d'une étude McKinsey qui donne peu de détails et cette valeur tutélaire mériterait un examen.

La discussion rebondit sur l'aspect redistributif (qu'apporte la THD ou la fibre ?) la question du désenclavement (bien distinguer les créations nettes des transferts) et sur le rapport commandé à Florian Mayneris sur l'analyse de la littérature relative aux transports que le comité d'experts lirait avec intérêt.

Il est envisagé que le comité d'experts produise une note de vulgarisation de 4 pages capitalisant sur les rapports de contre-expertises et posant plus clairement les termes du débat en indiquant dans la mesure du possible ce qui doit être pris en compte dans les analyses et en explicitant que les analyses locales n'ont pas toutes vocation à figurer dans la VAN qui exprime un résultat national. D'autant que le groupe de travail envisagé sur les effets d'agglomération ne verra pas le jour avant le 2^{ème} semestre 2018.

3) Guide de l'ESE des projets d'investissements publics.

Après une information sur le plan de diffusion du guide, la discussion porte sur l'intérêt de le traduire en anglais. France Stratégie examinera ses possibilités financières et fera réaliser un devis. Le CGI suggère une approche directe de l'OCDE (Lorenzo CASULLO) et Michel MASSONI y ajoute la Commission européenne et la BEI (contacts à préciser).

Il serait également intéressant de dresser une liste de correspondants dans les pays francophones (Maroc par ex.) à qui envoyer le guide.

Compléments méthodologiques

Deux d'entre eux sont prêts et ont été validés par le comité d'experts : le paramétrage des scénarios de référence et les valeurs tutélaires.

Le guide annonce un certain nombre de compléments qu'il est nécessaire de rédiger et les experts présents commencent à se répartir la tâche ainsi.

Complément méthodologique	N°	Responsables	Remarques
Paramétrage macroéconomique du scénario de référence	A1 et A2		Validé en octobre 2017, la note FS/Trésor à transformer en version grand public + le tableur SGPI en attente
Valorisation des effets non marchands et valeurs tutélaires de référence (tableur excel)	B		Tableur excel validé en octobre 2017, publié sur site de France Stratégie en janvier 2018
Définition de l'option de référence		Luc Baumstark	
Périmètre à considérer dans l'analyse socioéconomique		Jean-Paul Ourliac	Le SGPI (ex CGI) fournira des éléments dans la continuité du rapport 'Ce que l'ESE apporte de plus qu'une EF).
Biens marchands et non marchands		Nicolas Riedinger	
Valorisation des effets marchands		En réserve	
Taux d'actualisation		Sylviane Gastaldo	1 fiche sur le système actuel <u>tel que décidé dans le rapport Quinet</u> . Une fois que le comité aura avancé, possibilité de nouvelles fiches
Analyse financière		Michel Massoni	Sur la base de la fiche outil « transport »
Présentation des résultats d'une évaluation socioéconomique et bilan par acteur		Sylviane Gastaldo, Jean-Paul Ourliac	
Coût d'opportunité des fonds publics		Joël Maurice, Emile Quinet	PFRFP à faire trancher par le comité (Sylviane GASTALDO prépare le lancement de cette discussion)
Règle de choix de projets			
Indicateurs socioéconomiques			
Date optimale de mise en service d'un investissement			
Valeur résiduelle (éventuellement négative) et horizon de projection		Michel Massoni	
Tests de sensibilité		Michel Massoni	Avec l'appui du SGPI (Luc Baumstark et Sylviane Gastaldo)
Construction des fonctions de demande et calcul des surplus		Emile Quinet, Claude Abraham	Traiter aussi du trafic induit et de la saturation du réseau S'autoriser éventuellement plusieurs fiches
Prise en compte des effets non monétarisables		Luc Baumstark	1. Qualifier ; 2. Quantifier ; 3. Monétariser et ne pas monétariser
Analyse socioéconomique de la modernisation et du renouvellement		En réserve	Sujet sensible (DGITM) ? et du manque de maturité des méthodes ?
Analyse des risques		SGPI	Le SGPI (ex CGI) peut déjà faire des propositions sur la partie spécifique au projet et les tests de sensibilité.

4) Enseignement supérieur.

Emile Quinet fait un point sur les travaux du groupe.

5) Composition du comité d'experts

En lien avec le point 3, il est constaté que les forces vives du comité sont trop peu nombreuses (absences de certains membres) et que les membres présents ne couvrent pas l'ensemble des domaines sur lesquels des évaluations socio-économiques ou des contre-expertises peuvent s'avérer nécessaires.

Le comité adopte le principe de l'accueil de nouveaux membres. France Stratégie centralise les propositions. Il semble raisonnable de rechercher en priorité des personnes ayant publié dans des revues scientifiques à comité de lecture et ayant eu à connaître de projets.

6) Taux d'actualisation

Le système d'actualisation en vigueur en France repose sur un taux sans risque et une prime de risque modulée par des bêtas. Emile Quinet et Joël Maurice ont présenté leurs contributions respectives sur le calcul de la valeur des bêtas.

Ils préconisent de ne pas calculer une valeur de bêta pour chaque projet, mais bien de déterminer des valeurs de bêtas pour des catégories de projet, voire pour certains types de coûts ou d'avantages (actuellement 0,5 pour le coût d'investissement et 1 pour le carbone).

Emile Quinet et Joël Maurice se proposent de finaliser leur démarche pour clarifier la notion de bêta (flou de certaines publications sur corrélation ou élasticité des avantages ou des avantages nets au PIB ou au PIB/tête), ce qui permettrait d'envisager de le calculer au-delà du secteur des infrastructures de transports. Roger Guesnerie émet le souhait que cette réflexion porte prioritairement sur les critères de choix de projets (calcul de la VAN, intégration du risque, des prix relatifs, bêta), et plus subsidiairement sur le coût des fonds publics et date de mise en service.

Un sous-groupe des membres du comité d'experts pourrait être constitué et pourrait s'appuyer sur les auteurs ayant déterminé des valeurs des bêtas dans le cadre du rapport Gollier et du rapport Quinet.

6) Dates des prochaines séances

Les réunions débutent à 9h30	Séance préparatoire au SGPI	Séance plénière à France Stratégie
Printemps	mardi 6 mars	Jeudi 27 mars 2018
Eté	jeudi 31 mai	Jeudi 21 juin 2018
Automne	jeudi 27 septembre	Jeudi 18 octobre 2018